

5AC. La peur de l'échec paralyse l'action

Le projet doit réunir au moins trois conditions :

1. Passer de vagues espérances à un objectif précis.

« Courir après quelque chose sans savoir forcément quoi » ou « vouloir faire quelque chose d'intéressant » ne sont pas des projets.

On peut réserver le terme de projet « aux intentions d'avenir correspondant à des buts précis, situés suffisamment loin dans le futur et pour lesquels le sujet a une conscience minimale des parcours à suivre et des moyens de mise en œuvre »

2. Traduire les rêves en action.

Déterminer un plan de bataille, une démarche adaptée au but : « La bonne volonté ne suffit pas »...comme « tout grand dessein implique obstacles, échecs, découragements, remaniements et renouveau ».

On ne peut pas se lancer dans une aventure sans s'assurer qu'elle correspond bien à une motivation profondément ancrée dans le passé. Dessiner l'arbre des compétences qui retrace les forces, les atouts et les acquis.

3. Tracer un programme de réalisation.

« Le désir est une force productrice d'avenir » ...à condition de mettre en œuvre une stratégie consciente pour réaliser ses aspirations.

L'anticipation doit se transformer en action.

Leonardo

1. Contact : accoucheurdeprojets@gmail.com

2. Pour approfondir : www.marathon-job.org, rubrique « Réfléchir » ... ou sur le « Journal du Marathon », pages 1 à 20.

3. « La réussite n'est jamais le fruit du hasard, mais c'est un risque à prendre ». Gabriel